



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Comité des ministres des Finances et de l'Investissement de la SADC et le Forum d'évaluation par les pairs se réunissent en vue de débattre des initiatives régionales relatives aux finances et à l'économie

Gaborone (Botswana), le 30 mai 2025 : La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) accueillera les réunions du Comité des ministres des finances et de l'investissement et du Forum d'évaluation par les pairs les 12 et 13 juin 2025 à Victoria Falls (Zimbabwe).

Ces réunions visent essentiellement à examiner les informations actualisées sur les progrès réalisés dans le cadre des initiatives en cours destinées à soutenir le développement et l'intégration des marchés financiers dans la Région. Les travaux porteront également sur l'examen des progrès accomplis par les États membres dans la prise de mesures visant à atteindre les objectifs de convergence macroéconomique, lesquels sont au centre de la stratégie d'intégration économique régionale de la SADC destinée à réaliser et à maintenir la stabilité macroéconomique.

Les principaux points inscrits à l'ordre du jour du Comité des ministres des finances et de l'investissement de la SADC comprennent des mesures visant à renforcer l'intégrité et la résilience des systèmes financiers dans les États membres de la SADC, ainsi que la formulation de stratégies permettant de financer de manière durable les projets d'infrastructure régionaux, en particulier par le biais de mécanismes de financement du développement.

Au cours de la réunion du Forum d'évaluation par les pairs, les ministres et les gouverneurs des banques centrales examineront la situation et les perspectives macroéconomiques régionales, les résultats économiques des États membres et les rapports d'évaluation par les pairs sur la République d'Angola, la République de Zambie et la République démocratique du Congo.

Les ministres des Finances et de l'Investissement se prononceront sur des questions cruciales destinées à permettre de soutenir l'intégration des marchés financiers et les investissements à l'échelle régionale, notamment :

- l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC ;
- l'élaboration et préparation des projets ;
- la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT) ;
- la situation en matière de signature et d'adhésion aux protocoles et instruments juridiques de la SADC ;
- les régimes d'assurance automobile transfrontalière par un tiers (TPMVI) ; et

- l'adhésion au Comité des autorités chargées de la surveillance des assurances, des valeurs mobilières et des activités non bancaires (CISNA).

Les questions qui seront soumises à la décision de la réunion du Comité d'évaluation par les pairs comprennent entre autres :

- le mécanisme d'évaluation par les pairs de la convergence macroéconomique (MEC) : processus et rapports d'évaluation par les pairs pour la République d'Angola, la République de Zambie et la République démocratique du Congo ;
- l'évaluation annuelle des performances réalisés dans le cadre du Programme de convergence macroéconomique (CME) pour 2024 ;
- la mise en œuvre des décisions adoptées par le Comité d'évaluation par les pairs ;
- les répercussions des enjeux géopolitiques planétaires sur la région de la SADC.

Les réunions du Comité des ministres des Finances et de l'Investissement de la SADC et du Forum d'évaluation par les pairs seront précédées par la réunion préparatoire des hauts fonctionnaires du Trésor des ministères des Finances de la SADC (le 09 juin 2025) et par la réunion conjointe des hauts fonctionnaires du Trésor et des fonctionnaires de la Banque centrale de la SADC (le 10 juin 2025).

Il est prévu que les conclusions de cette réunion définissent les orientations politiques à venir et renforcent la coopération régionale en vue d'une croissance économique et d'une stabilité qui sont des objectifs communs.

Pour les demandes de renseignements des médias, écrivez à :

Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques (courriel : blopi@sadc.int); Mme Anethe Mtambanengwe (courriel : amtambanengwe@sadc.int) ou prinfo@sadc.int.

SADC en bref

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC le 30 mai 2025
Gaborone (Botswana)**